

Vaccinations recommandées pour les personnes à risque accru de complications et de maladies invasives

Remarque : toutes les vaccinations recommandées – vaccinations de base, complémentaires et pour les situations à risque accru d'exposition ou de transmission - du Plan de vaccination suisse sont également à prendre en considération pour ces personnes à risque.

Risque		Vaccinations/ Nombre de doses ¹⁾ et moment de la vaccination						
Maladies chroniques		Influenza	Pneumocoques	Méningocoques		Zona ²⁾ (herpès zoster)	Hépatite A ³⁾	Hépatite B ³⁾
				A, C, W, Y	B			
Cœur	Insuffisance cardiaque	1x / an	1x si stades 3 et 4 (classification NYHA ⁴⁾) ou aggravation					
	Cardiopathie, malformation congénitale	1x / an						
Poumons	Pneumopathie chronique obstructive	1x / an	1x si stades 3 et 4 (classification GOLD 5)) ou aggravation			2x dès 50 ans ²⁾ à partir du stade 3 ou 4 ou en cas d'aggravation		
	Asthme sévère : si traitement prolongé ou fréquent par des corticoïdes oraux	1x / an	1x dès le diagnostic			2x dès 50 ans ²⁾		
	Bronchiectasies sur carence en anticorps	1x / an	1x dès le diagnostic					
	Autres maladies pulmonaires (ex : mucoviscidose, asthme traité par aérosols)	1x / an						
Foie	Maladie hépatique chronique	1x / an					2x ⁶⁾ dès le diagnostic	2-3x dès le diagnostic
	Cirrhose hépatique	1x / an	1x dès le diagnostic				2x ⁶⁾	2-3x dès le diagnostic
Rate	Asplénie anatomique ou fonctionnelle	1x / an	1x dès le diagnostic	2/4x selon l'âge ⁷⁾	2/3x selon l'âge ⁸⁾			
Rein	Insuffisance rénale	1x / an	1x si clearance < 30 ml/ min ou aggravation (stades 4-5 [National Kidney Foundation])			2x dès 50 ans ²⁾ si maladie au stade terminal (stades 4-5, National Kidney Foundation) ou sous dialyse		
	Syndrome néphrotique	1x / an	1x dès le diagnostic					
Neuromusculaire	Si répercussion sur la fonction cardiaque, pulmonaire ou rénale	1x / an						
Métabolisme	Diabète avec répercussion sur la fonction cardio-pulmonaire ou rénale	1x / an	1x			2x dès 50 ans ²⁾ en cas de diabète de type 1		
	Obésité morbide (IMC ≥ 40)	1x / an						
	Cœliaquie (nouvellement diagnostiquée chez les adultes)		1x dès le diagnostic					
Néoplasies, Transplantation								
Néoplasies	Lymphome, leucémie, myélome, tumeur maligne solide sous chimiothérapie cytotoxique active	1x / an	1x durant le traitement d'entretien			2x dès 18 ans, délai selon ²⁾		
Transplantation	Candidats à une transplantation d'organe solide	1x / an	1x à la mise en liste (rattrapage: 6 mois après transplantation)			2x dès 18 ans, délai selon ²⁾		2-3x
	Receveurs d'une transplantation d'organe solide	1x / an	1x 12 mois après transplantation ⁹⁾			2x dès 18 ans, délai selon ²⁾	2x ⁶⁾ 12 mois après transplantation du foie	2-3x ou selon taux ac 12 mois après transplantation
	Receveurs de cellules souches hématopoïétiques	1x / an	3x (+ rappel) dès 3 mois après transplantation ¹⁰⁾			2x dès 18 ans, délai selon ²⁾		
Troubles immunitaires								
Autoimmunité	Maladie auto-immune nécessitant une immunosuppression	1x / an	1x avant le début du traitement immunosuppresseur			2x âge et délai selon ²⁾		2-3x
Immunosuppression	Immunosuppression médicamenteuse (y compris corticothérapie de longue durée par voie générale et radiothérapie)	1x / an	1x dès diagnostic / lors du traitement immunosuppresseur minimal			2x âge et délai selon ²⁾		2-3x lors du traitement immunosuppresseur minimal
VIH	Infection à VIH avec CD4 ≥ 15 % (adultes : ≥ 200 / µl)	1x / an	1x dès le diagnostic			2x dès 50 ans ²⁾		2-3x
	Infection à VIH avec CD4 < 15 % (adultes : < 200 / µl)	1x / an	1x dès le diagnostic et après reconstitution immunologique ¹¹⁾			2x dès 18 ans, délai selon ²⁾		2-3x après reconstitution immunologique ¹¹⁾
Déficits immunitaires	Immunodéficience congénitale, immunodéficience commune variable, déficit réponse aux polysaccharidiques	1x / an	1x dès le diagnostic	2/4x selon l'âge ⁷⁾	2/3x selon l'âge ⁸⁾	si déficience en lymphocytes T : 2x dès 18 ans, délai selon ²⁾		
	Déficit en facteurs de la voie alterne ou terminale du complément	1x / an		2/4x selon l'âge ⁷⁾	2/3x selon l'âge ⁸⁾			
	Déficit en lectine liant le mannose	1x / an	1x dès le diagnostic	2/4x selon l'âge ⁷⁾	2/3x selon l'âge ⁸⁾			
Varia								
Grossesse	Grossesse et post-partum	1x						
Prématurité	Naissance avant la 33 ^e semaine de grossesse ou poids de naissance < 1500 g	1x / an (6 à 24 mois)	4x à 2, 3, 4 et 12 mois					
Nouveau-né	Mère HBsAg positive							4x dès la naissance, immunisation active et passive ¹²⁾
ORL	Implant cochléaire, in situ ou planifié		1x sitôt que possible dès l'indication posée					
Crâne	Fracture ou malformation de la base du crâne, fistule de liquide céphalo-rachidien		1x sitôt que possible, dès le diagnostic					

1) Nombre de doses à partir de l'âge de 2 ans (à l'exception de la catégorie « Varia » et « Méningocoques ») ; chez les enfants < 2 ans consulter les schémas spécifiques.

2) Recommandé exclusivement avec un vaccin sous-unitaire adjuvanté. Âge et calendrier vaccinal selon la sévérité de l'immunosuppression. Voir plan de vaccination suisse.

3) La recommandation (nombre de doses) s'applique si la personne est non immunisée (contrôlée dans la majorité des situations par sérologie) et non vaccinée.

4) NYHA = New York Heart Association; <https://www.heart.org/en/health-topics/heart-failure/what-is-heart-failure/classes-of-heart-failure>.

5) GOLD = Global Initiative for Chronic Obstructive Lung Disease; www.goldcopd.com.

6) À partir de 16 ans, 3 doses en cas d'utilisation du vaccin combiné contre les hépatites A et B.

7) MCV-ACWY : 4 doses si âge < 7 mois ; 2 doses si âge ≥ 7 mois. Dose de rappel tous les 5 ans si persistance du risque.

8) 4CMenB : 3 doses si âge < 24 mois ; 2 doses si âge ≥ 24 mois. Dose de rappel tous les 5 ans si persistance du risque.

9) Les receveurs non vaccinés avant la transplantation reçoivent 2 doses de PCV à 6 et 12 mois après la transplantation.

10) Schéma de vaccination : 3, 4, 5 mois post-greffe ; pour le rappel, toujours utiliser le PCV. Le vaccin polysaccharidique PPV23 ne doit plus être utilisé.

11) Définition de «reconstitution immunologique» : < 1 an : CD4 ≥ 700/µl, 1 à 5 ans : ≥ 500/µl, ≥ 6 ans et adultes : ≥ 200/µl.

12) Pour les nouveau-nés de mère Ag HBs positive : la vaccination, associée à l'administration d'immunoglobulines anti-HB, doit être initiée au plus tard 12 heures après la naissance ; il est impératif de faire une sérologie (anti-HBs) 4 semaines après la dernière dose de vaccin pour vérifier la protection post-vaccinale.

Précisions

1. Groupes à risque

Il s'agit de personnes qui, en raison de leurs conditions de santé, présentent un risque accru de complications et d'infections invasives par comparaison à la population générale. Toutes les vaccinations recommandées – vaccinations de base, complémentaires et pour les situations à risque d'exposition et de transmission – du plan de vaccination suisse sont également valables pour ces personnes à risque. Pour en savoir plus, consulter le [Plan de vaccination suisse](#) en vigueur.

Les recommandations de vaccination pour des risques spécifiques lors de voyages à l'étranger ne figurent pas dans le tableau.

2. Conditions de santé à considérer :

- maladie chronique susceptible de s'aggraver lors d'une infection spécifique ou augmentant les risques de complications d'une infection spécifique
- dysfonctionnement du système immunitaire en raison d'une maladie sous-jacente ou d'un traitement immunosuppresseur
- état particulier (p. ex. grossesse, prématurité, obésité).

3. Efficacité de la vaccination chez les patients immunosupprimés

De façon générale, les personnes immunosupprimées ne doivent pas recevoir de vaccins à virus vivants atténués, car il existe un risque de maladie et de complications dues aux virus vaccinaux. Par contre les vaccins inactivés peuvent être administrés sans risque.

L'efficacité de la vaccination peut être réduite lorsque le système immunitaire est affaibli. Il est donc important d'anticiper les périodes d'immunosuppression intensive (p. ex. maladies inflammatoires auto-immunes chroniques, traitements oncologiques, transplantation), afin de pouvoir vacciner si possible avant le début de l'immunosuppression ou dans les intervalles où l'immunosuppression est la plus faible possible.

La combinaison de la pathologie de base et des traitements médicamenteux nécessaires rend difficile la prédiction de la compétence immunitaire. Des contrôles sérologiques permettent d'évaluer le niveau des réponses vaccinales et la durée de protection obtenue et sont utiles pour décider de l'indication éventuelle à des doses supplémentaires. Des corrélats de protection (taux d'anticorps protecteurs) sont disponibles pour diphtérie, tétanos, pneumocoques, Hib, varicelle, rougeole, hépatite A et B.

La vaccination de l'entourage, y compris du personnel soignant, est aussi importante.

Commentaires

- Influenza** (vaccin **inactivé** contre la grippe saisonnière)
Vaccination à renouveler chaque année de manière saisonnière (entre octobre et janvier), tant que le risque persiste.
Schéma de vaccination en fonction de l'âge :
- Enfants de 6 mois à 8 ans : 2 doses à un intervalle de 4 semaines la première année, puis 1 dose/an (voir encore la fiche d'information du vaccin choisi pour la posologie [dose ou demi-dose] selon l'âge)
- Enfants dès 9 ans et adultes : 1 dose.
- Pneumocoques** (vaccin **inactivé conjugué**, utilisation officiellement recommandée mais hors étiquette en Suisse entre 5 et 64 ans).
Vaccination le plus tôt possible après l'établissement du diagnostic ou au moment indiqué dans le tableau.
Schéma de vaccination en fonction de l'âge :
- Nourrissons de 2 à 6 mois : 3 doses à un intervalle de 4 à 8 semaines, 4^e dose à 12 mois
- Nourrissons de 7 à 11 mois : 2 doses à un intervalle de 4 semaines, 3^e dose à 12 mois (au moins 8 semaines après la 2^e dose)
- Enfants de 12 à 23 mois : 2 doses à un intervalle d'au moins 8 semaines
- Toute personne ≥ 2 ans : 1 dose unique.

Schéma de vaccination particulier lors de transplantation :
- Receveur de cellules souches hématopoïétiques : 3 doses à un intervalle de 4 semaines (ou selon sérologie), suivies d'un rappel à 12 mois
- Transplantation d'organes solides : 1 dose au moment de la mise sur la liste (si non vacciné avant la greffe : 1 dose de rattrapage à 6 mois post-greffe) ; et 1 dose 12 mois après transplantation.

- Méningocoques** des sérogroupes A, C, W, Y (vaccin **inactivé conjugué** quadrivalent).
Nombre de doses de vaccin selon l'âge au moment de la première dose et la persistance du risque :
- 2 à 6 mois : 4 doses, dont 3 à un intervalle de 1 mois et la 4^e entre 12 et 16 mois, au moins 6 mois après la 3^e dose ; rappels suivants à intervalles de 5 ans si le risque persiste
- ≥ 7 mois : 2 doses à un intervalle d'au moins 4 semaines (idéalement, 2^e dose dès 12 mois) ; rappels suivants à intervalles de 5 ans si le risque persiste.

- Méningocoques du séro groupe B** (vaccin **inactivé**, utilisation hors étiquette entre < 11 ans et ≥ 25 ans)
Nombre de doses de vaccin selon l'âge au moment de la première dose et la persistance du risque :
- 2 à 11 mois : 3 doses ; 1^{re} et 2^e dose à un intervalle de 2 mois, 3^e dose entre 1 et 2 ans, au moins 6 mois après la 2^e dose ; rappels suivants tous les 5 ans si le risque persiste
- 12 à 23 mois : 3 doses ; 1^{re} et 2^e doses à un intervalle de 2 mois, 3^e dose 12 mois après la 2^e dose ; rappels suivants tous les 5 ans si le risque persiste
- ≥ 24 mois : 2 doses à un intervalle de 2 mois ; rappels suivants à intervalles de 5 ans si le risque persiste.
- Zona** (herpès zoster ; uniquement avec un **vaccin inactivé**)
Âge recommandé et schéma de vaccination selon le degré d'immunodéficience :
- ≥ 50 ans en cas d'immunodéficience actuelle ou future (notamment cellulaire), associée à un risque accru mais pas maximal de zona : 2 doses à un intervalle de 2 mois
- ≥ 18 ans en cas d'immunodéficience sévère actuelle ou en cas de traitement fortement immunosuppresseur actuel ou qui débutera dans un avenir proche : 2 doses à un intervalle de (1 à) 2 mois (2^e dose idéalement au plus tard 6 mois après la 1^{re}). Pour plus de détails sur le moment idéal pour se faire vacciner, voir le [Plan suisse de vaccination \(chap. 3\)](#).
- Hépatite A** (vaccin **inactivé**)
Vaccination combinée hépatite A et B à considérer chaque fois que l'indication à vacciner contre l'une ou l'autre hépatite est posée (pas de prise en charge des coûts, car le seul vaccin combiné disponible en Suisse ne figure pas sur la liste des spécialités (SL)).
Schéma de vaccination :
- Enfants de 1 à 15 ans : 2 doses (vaccin monovalent hépatite A, vaccin combiné hépatite A et B) à un intervalle de 6 mois au moins
- Dès 16 ans : 2 doses (vaccin monovalent hépatite A) à un intervalle de 6 mois au moins ou 3 doses (vaccin combiné hépatite A et B) à un intervalle de 1 mois entre la 1^{re} et la 2^e dose et d'au moins 4 mois entre la 2^e et la 3^e dose.

- Hépatite B** (vaccin **inactivé**)
Vaccination combinée hépatite A et B à considérer chaque fois que l'indication à vacciner contre l'une ou l'autre hépatite est posée (pas de prise en charge des coûts, car le seul vaccin combiné disponible en Suisse ne figure pas sur la liste des spécialités (SL)).
Moment de la vaccination, nombre de doses et type de vaccin en fonction de l'âge et du risque.
Schéma de vaccination :
- Nouveau-né (quel que soit l'âge gestationnel) de mère Ag HBs positive : 4 doses ; 1^{re} dose à la naissance avec immunoglobuline HB ; 2^e, 3^e et 4^e dose à l'âge de 1, 2 et 12 mois (1^{re} et 2^e dose vaccin monovalent ; 3^e et 4^e dose vaccin combiné hexavalent)
- Nouveau-né de mère avec seulement anti-HBc positif (Ag HBs négatif) : 3 doses à l'âge de 2, 4 et 12 mois (vaccin combiné hexavalent) ; immunisation active et passive pas nécessaire à la naissance
- Nourrissons : 3 doses à l'âge de 2, 4 et 12 mois (vaccin hexavalent pour toutes les doses)
- Prématurés nés avant la 33^e semaine de gestation (< 32 0/7 SG) et d'un poids de naissance < 1500 g : 4 doses à l'âge de 2, 3, 4 et 12 mois (vaccin hexavalent)
- Enfants de 1 à 10 ans : 3 doses aux temps 0, 1 et 6 mois (vaccin monovalent) ou 2 doses aux temps 0 et 6 mois (vaccin combiné hépatite A et B)
- Enfants de 11 à 15 ans : 3 doses aux temps 0, 1 et 6 mois (vaccin monovalent, dosage enfant) ou 2 doses aux temps 0 et 4-6 mois (vaccin monovalent dosage adulte) ou 2 doses aux temps 0 et 6 mois (vaccin combiné hépatite A et B)
- Dès 16 ans : 3 doses (vaccin monovalent hépatite B, vaccin combiné hépatite A et B) aux temps 0, 1 et 6 mois
- Personnes dialysées : 3 doses aux temps 0, 1 et 6 mois (vaccin monovalent avec dosage pour dialyse 40 µg) ou 4 doses aux temps 0, 1, 2 et 6 mois (vaccin monovalent 20 µg : 2x20 µg / vaccination).

Pour des informations plus détaillées, consulter le Plan de vaccination suisse et les documents spécifiques disponibles sur le site de l'OFSP.

CFV – OFSP État janvier 2023

Des exemplaires supplémentaires peuvent être commandés chez :
OFCL, Distribution des publications fédérales, Berne
www.publicationsfederales.admin.ch

N° de commande: **316.530.f**

EKIF : CFV

COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES VACCINATIONS

Secrétariat: Section Recommandations vaccinales et mesures de lutte,
Office fédéral de la santé publique OFSP
Tél. secrétariat : +41 (0)58 463 87 06, fax secrétariat : +41 (0)58 463 87 95
E-Mail : cfv@bag.admin.ch, Internet : www.cfv.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP